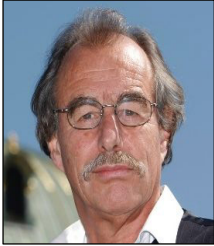


Neutralité armée et renonciation cohérente à la guerre

par Niklaus Ramseyer,* Berne



Niklaus Ramseyer
(Photo Infosperber)

La neutralité armée constitue un renoncement cohérent à la guerre en tant que «moyen» primitif et archaïque de la politique étrangère – elle représente un progrès, un pas vers la paix.

Depuis 170 ans, la Suisse n'a plus d'ennemis, ni au niveau régional ni à l'échelle mondiale – et certainement pas sur le plan militaire. Pendant toute cette période, elle n'a plus jamais mené de guerre – ni eu à en subir. Cela à la grande différence de tous les autres Etats européens. Nous, la gauche suisse, devons défendre cette paix qui règne dans notre pays neutre.

Une Suisse sans guerre! Pourquoi? Non pas parce que le pays ne veut rien avoir à faire avec l'armée, ou qu'il n'y comprendrait rien. La Suisse a en effet longtemps eu la réputation non pas d'«avoir» une armée, mais d'«être» une armée. Cela tient à son système de milice, qui renonce à des troupes professionnelles. Dans le cadre duquel, cependant, chaque citoyen «apte au service» (et chaque citoyenne, sur une base volontaire) reçoit une formation militaire au plus tard à l'âge de 20 ans. Et aussi parce que les personnes ainsi formées emportent dès lors chez elles leur arme d'infanterie personnelle, un fusil d'assaut – ce «fusil dans le placard» tant discuté, mais unique en son genre.

Une armée de milice strictement réservée à la défense en cas d'urgence, avec «armement du peuple» et fusil dans l'armoire: c'est exactement ce qu'avait déjà réclamé la légendaire socialiste Rosa Luxemburg dès le 9 juin 1911 dans la «Leipziger Volkszeitung», dont elle était la rédactrice en chef, dans une analyse approfondie sur la «nouvelle armée». La politique militaire et de défense de la Suisse correspond encore aujourd'hui assez fidèlement aux idées défensives,

* Niklaus Ramseyer est un journaliste suisse. Il a été correspondant au Palais fédéral pour la «Basler Zeitung».



Une unité de l'armée de milice:
Bat Inf Geb 85, cours de répétition 2024.
(Capture d'écran facebook/Bat Inf Geb 85)

progressistes et pacifistes de R. Luxemburg de l'époque. L'armée de milice, la neutralité et le renoncement à la guerre d'intervention sont donc des concepts résolument de gauche.

Toujours un pays de l'armée – jamais un pays de la guerre

La Suisse est bel et bien un pays de l'armée et des forces armées. Mais jamais un pays de guerre. Et certainement pas de guerre d'intervention, d'agression ou d'occupation au-delà de ses frontières. La raison en est la neutralité suisse.

Ce pays est en effet l'un des rares au monde à renoncer consciemment et systématiquement à la guerre en tant que «moyen» primitif et archaïque de politique étrangère. Contrairement à presque tous les autres Etats, la Confédération ne considère pas la guerre comme un «instrument» entre les mains du gouvernement, lui permettant d'imposer de manière violente et destructrice ses «intérêts» en matière de politique étrangère, voire à l'échelle mondiale (cf. de Clausewitz, «De la guerre», 1832). Notre pays ne mènerait une guerre que s'il était attaqué militaire-

ment. Mais dans ce cas, chaque Suisse apte au service serait appelé à contribuer à la défense du pays dans le cadre du système de milice.

Ce concept de sécurité et de défense purement défensif (plutôt qu'offensif et invasif) se reflète également dans la nature des forces armées suisses: celles-ci sont organisées de manière à être «structurellement incapables d'attaquer». Cela se manifeste avant tout au niveau de la logistique (système de collecte sans avions de transport à longue portée – contrairement au système d'apport pratiqué par les armées de l'OTAN ou des Etats-Unis, qui mènent des guerres dans le monde entier). Mais cela se reflète également dans des systèmes d'armement plutôt défensifs. Le pays n'a pas besoin de bombardiers pouvant être déployés de manière invasive à l'échelle mondiale, comme le F-35.

La mission principale de l'armée suisse n'est en effet pas de pouvoir mener des guerres n'importe où contre n'importe qui. Mais bien de tenir toute guerre à l'écart de son propre territoire. L'armée de milice suisse n'est pas une «armée destinée à mener la guerre», mais une «armée destinée à empêcher la guerre». Et depuis plus de 170 ans (depuis le génial *Guillaume Henri Dufour*!), cette armée a rempli sa mission principale avec bien plus de succès que toutes les autres armées d'Europe.

Le fondement politique de ce concept de sécurité à la fois pacifique et extrêmement efficace s'appelle: la neutralité. Elle doit être comprise d'un point de vue purement militaire et en matière de politique de sécurité. La petite Suisse, au cœur de l'Europe, ne menace rien ni personne – et certainement pas sur le plan militaire. Elle jouit donc, en contrepartie, d'une grande estime, de respect et de confiance à l'échelle mondiale. La Suisse n'a pratiquement pas d'adversaires – pas d'ennemis, et certainement pas sur le plan militaire.

La gauche du PS et les libéraux-radicaux réclament l'OTAN au lieu de la neutralité

Cette politique de sécurité suisse, unique en son genre et couronnée de succès, est désormais remise en question et attaquée – tant par la droite que par la gauche: les appels à «davantage de coopération» avec l'OTAN – qui mène des guerres dans le monde entier, reste dominée par les Etats-Unis et dépend d'eux – et à une «coopération en matière de sécurité» avec l'UE émanent politiquement des libéraux-radicaux et du

centre. Mais malheureusement aussi de la gauche du PS et des Verts.

La droite exige que notre pays, en tant que membre d'un «Occident» informel, contribue lui aussi à mener «de manière unie» (sous la houlette des Etats-Unis) la lutte contre la Russie, l'islamisme et la Chine. La gauche (gouvernementale), quant à elle, voit dans la politique de sécurité suisse, souveraine et indépendante, ainsi que dans la neutralité, un obstacle à l'«intégration» du pays dans l'UE de Bruxelles, qu'elle poursuit depuis longtemps.

Des soi-disant «gauchistes» vont même jusqu'à réclamer l'adhésion de notre armée à l'OTAN – ou du moins un «rapprochement». Ces deux camps politiques défendent l'idéologie selon laquelle la Suisse ne pourrait pas assurer seule sa défense militaire. Or, des exemples historiques comme actuels, du Vietnam à l'Afghanistan en passant par l'Ukraine et l'Iran, montrent à quel point des défenseurs déterminés peuvent lutter avec succès sur leur propre territoire, fort de sa configuration, même face à des agresseurs nettement supérieurs en puissance de feu.

Ces politiciens bénéficient malheureusement du soutien de certains fonctionnaires et militaires de carrière au sein du DDPS (Département fédéral de la défense) – dont la gestion politique est défailante depuis des décennies – et à la tête de l'armée. Eux aussi dénigrent l'armée défensive de la Suisse – raison pour laquelle un rapprochement avec l'OTAN serait inévitable. Et un réarmement selon les directives de M. Trump serait également urgent dans notre pays.

C'est donc au sein d'un groupe hétéroclite composé de «partisans de l'alignement sur l'OTAN», de militaires de carrière dirigés sans rigueur politique et de fonctionnaires du DDPS que l'on voit lutter côte à côte avec des responsables politiques du centre et de la gauche contre la souveraineté militaire et la neutralité de notre pays pacifique – contre les principes fondamentaux suisses qu'ils devraient, au contraire, défendre.

C'est particulièrement embarrassant dans le cas des membres du PS au sein de cette coalition: il y a quelques années encore, l'autonomie, la souveraineté et la politique de paix figuraient dans leur programme politique. En réalité, seuls deux pays en Europe sont aujourd'hui souverains en matière de politique militaire: la France et la Suisse (encore). Aucun des deux ne tolère de bases étrangères et exerce un contrôle démocra-

tique total sur toutes ses propres troupes présentes sur son territoire.

Tous les autres pays (membres de l'OTAN) «hébergent» des troupes d'occupation américaines dans des bases cloisonnées situées sur leur territoire national, sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle – et souvent même aucun accès. Plusieurs gouvernements de l'OTAN au sein de l'UE acceptent même des bases de missiles nucléaires américains. Ces positions militaires américaines avancées de plusieurs milliers de kilomètres vers l'Est ne sont pas des «boucliers de protection», comme l'affirment effrontément les idéologues de l'OTAN. Au contraire, ce sont de véritables foyers de danger. Car en cas d'urgence, elles seraient les premières cibles préventives – entraînant des centaines de milliers de victimes «collatérales» et innocentes dans leur périmètre.

Guerre d'agression sous l'égide de l'OTAN, au lieu de défense en cas d'urgence

Avec leur polémique contre la souveraineté militaire et la neutralité de la Suisse, le PS, les Radicaux et le Centre ne visent toutefois pas à redonner au Conseil fédéral cette compétence en matière de conduite de guerre, telle que la revendiquent et l'exploitent pour leur part les gouvernements arriérés des grandes puissances militarisées. (Ce qui serait d'ailleurs plutôt illusoire, voire ridicule, pour un petit pays comme la Suisse.) Non, sous le couvert de la «coopération», ils veulent professionnaliser (militaires en service long) insidieusement l'armée de milice suisse, jusqu'ici purement défensive, et la «rapprocher» froidement de l'OTAN au-delà des frontières nationales, par le biais d'exercices, de planifications, de missions de reconnaissance et d'approvisionnement en munitions.

Concrètement, les soldats suisses doivent réapprendre, lors de manœuvres à l'étranger, à mener des guerres d'attaque, d'invasion et d'occupation. Au lieu d'assurer la défense nationale sur leur propre territoire, qui offre un terrain favorable. Le tout sous le commandement suprême de l'OTAN – c'est-à-dire, en fin de compte, en tant que troupes auxiliaires de l'armée américaine, qui mène des guerres dans le monde entier. Ce n'est en tout cas plus «la primauté de la politique» à Berne qui détermine contre qui on se mobilise et sur qui on tire si nécessaire. Mais plutôt des états-majors chargés de la planification militaire à Mons (Belgique) ou à Tampa Bay

(Florida). Or, ces états-majors exigeront bien sûr en contrepartie des manœuvres de l'OTAN ici, sur notre territoire. Un «non» catégorique pour notre Etat souverain et neutre.

Car il n'existe aucune position intermédiaire entre la souveraineté militaire avec neutralité d'une part, et la subordination à l'OTAN (coopération) d'autre part. La base des militaires suisses à l'étranger de la *Swisscoy* (alias mercenaires) au Kosovo est de fait le terrain de jeu et d'entraînement pour l'intégration de nos forces armées au sein de l'OTAN. Il s'agit là d'une mission typique de soutien et d'assistance sous le commandement suprême de la KFOR au sein de l'OTAN. (Celle-ci surveille et sécurise notamment à Ferizaj au Kosovo le camp «Bondsteel», la plus grande base militaire américaine de toute l'Europe).

Il est à la fois étonnant et effrayant que les soi-disant gauchistes du SPS continuent de soutenir de telles aventures militaires: ils renoncent de manière irresponsable au contrôle démocratique sur les forces armées défensives de notre pays. Mais ils acceptent que l'OTAN exerce un contrôle étranger sur nos troupes, qui mènent des opérations d'invasion où que ce soit. Et ce, sous le titre plus que cynique de «solidarité» avec les «forces de paix». Mais pour le «PS de l'intégration» moderne (et même pour les Verts), la solidarité semble désormais provenir «des canons des fusils».

En bref: on passe de plus en plus d'une armée de défense suisse souveraine et contrôlée démocratiquement à des troupes semi-professionnelles qui suivent le mouvement et participent sous commandement étranger, sur n'importe quel terrain d'entraînement de l'OTAN, voire dans des «théâtres d'opérations» de l'OTAN – troupes qui ne sont pas les nôtres et ne peuvent pas l'être. Et en plus, c'est nous qui devons payer pour ces dangereuses bêtises.

Les sanctions des Etats-Unis et de l'UE n'ont rien à voir avec l'Etat de droit

Mais malheureusement, on observe une attitude similaire de soumission et de complaisance, a fortiori, face aux sanctions américaines et européennes. Si celles-ci étaient ne serait-ce que vaguement conformes à l'Etat de droit, elles devraient reposer sur les normes juridiques suivantes: «Les régimes et les gouvernements qui bafouent et violent systématiquement les droits de l'homme et le droit international sont sanctionnés et boycottés de manière appropriée.»

Du point de vue de l'Etat de droit, ces règles devraient bien sûr s'appliquer de la même manière à tous les usurpateurs, auteurs de génocide et criminels de guerre. Et bien sûr, la Russie serait alors sanctionnée – mais très certainement aussi Israël, les Etats-Unis, la Turquie ou l'Arabie saoudite. Or, rien de tout cela: seuls sont sanctionnés de manière arbitraire les pays (et les personnes!) qui refusent de se plier aux exigences des Etats-Unis – de Cuba à l'Iran, en passant par la Corée du Nord et la Russie.

Et cela ne vient pas seulement des Etats-Unis eux-mêmes: Washington fait également chanter, par des menaces de sanctions, de nombreux petits Etats de «son Occident des valeurs», qui n'ont en réalité ni problèmes, ni tensions, ni même de conflits avec les pays sanctionnés par les Etats-Unis.

La Suisse, par exemple, n'est menacée ni par Cuba, ni par l'Iran, ni par la Corée du Nord. Pourtant, sous la pression des Etats-Unis et de l'UE, le Conseil fédéral sanctionne ces pays à tel point qu'il n'est désormais pratiquement plus possible de verser des fonds d'aide à Cuba. (Vers Taïwan, en revanche, cela ne pose aucun problème.)

«Loi sur les embargos (LEmb)» suisse: une soumission inacceptable

La raison de ce comportement servile et embarrassant de notre gouvernement réside dans la «Loi sur les embargos» suisse de mars 2002.

Son article 1 stipule:

«La Confédération peut édicter des mesures de coercition pour appliquer les sanctions visant à faire respecter le droit international public, en particulier les droits de l'homme, décrétées par l'Organisation des Nations Unies, par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ou par les principaux partenaires commerciaux de la Suisse.»

On n'aurait sans doute pas grand-chose à redire à cette formulation. Seulement, cette *Loi sur les embargos* (LEmb) n'est pas une loi suisse clairement applicable à tous de manière égale, conformément à l'Etat de droit. Il s'agit d'une réglementation floue, qui prévoit une participation

et une mise en œuvre au cas par cas. Une réglementation qui, de surcroît, contredit brutalement la séparation des pouvoirs: ce ne sont pas les tribunaux, mais le gouvernement (le Conseil fédéral) qui peut (aider à) sanctionner. Pire encore: les droits de recours contre ses décisions devant une instance supérieure, qui vont de soi dans un Etat de droit, n'existent tout simplement pas.

La formulation «ou par les principaux partenaires commerciaux de la Suisse» est par ailleurs intenable, voire dangereuse. Au lieu d'appliquer des règles claires pour tous, cela ouvre grand la porte à l'arbitraire et à la soif de pouvoir de ces «partenaires commerciaux» – pour un soutien forcé à leurs guerres commerciales – y compris de la part de la Suisse neutre.

En s'appuyant sur cette disposition absurde, Washington, en particulier, peut exercer une pression totale sur le Conseil fédéral. Et exiger de lui que notre pays sanctionne également des Etats avec lesquels nous n'avons ni problèmes ni conflits d'aucune sorte. Il est effrayant de constater que la Gauche et les Verts aient soutenu et défendu de telles absurdités dangereuses au sein des Chambres fédérales.

L'«initiative sur la neutralité» souhaite désormais corriger ces graves erreurs dans la «Loi sur les embargos» suisse en supprimant la mention des «partenaires commerciaux importants» – ni plus, ni moins.

Mais la gauche du PS (ainsi que les Verts) se retrouvent une fois de plus du mauvais côté lors de la campagne de votation: du côté de la guerre au sein de l'OTAN, plutôt que de la paix et de la neutralité suisse – et du côté des sanctions arbitraires imposées par les Etats-Unis dans le cadre de leurs guerres commerciales, au lieu de règles claires, fondées sur l'Etat de droit, applicables à tous. Cela n'a certainement rien à voir avec une politique de gauche.

Source: <https://swissneutralitynow.ch/2026/08/10/bewaffnete-neutralitaet-ist-konsequenter-verzicht-auf-krieg-als-primitives-rueckstaendiges-mittel-der-aussenpolitik-sie-ist-somit-ein-fortschritt-weg-vom-krieg-und-hin-zum-friede/>, 29 juillet 2026

(Traduction «Point de vue Suisse»)